

Le Signal

Journal du Syndicat des Employé(e)s de Vidéotron Ltée (SEVL)
Section locale 2815 du SCFP (FTQ & CR-FTQ-MM)



Volume 12, numéro 1 • Hiver 2017



Ensemble

NOUS SOMMES

le **SEVL**

Mot de l'équipe éditoriale

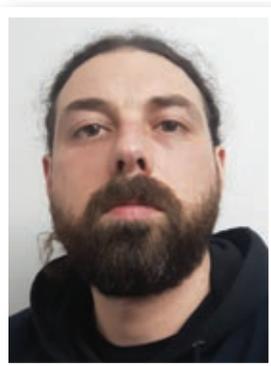
Le comité d'information composé de Gabriel St-Amand, Benoit Tremblay et Stéphane Charbonneau a pour objectif d'informer et de mobiliser avec votre journal, Le Signal.

Encore une fois nous vous ferons découvrir différents aspects de la vie syndicale au SEVL-2815 avec des chroniques qui touchent autant à la vie professionnelle qu'à la vie personnelle des membres de notre syndicat.

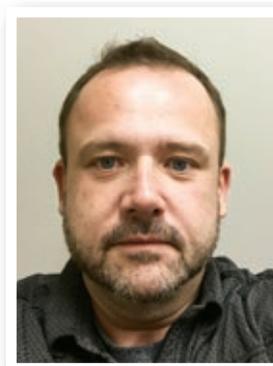
Dans cette édition nous vous informerons, entre autres, des activités organisées par nos différents comités au courant de l'année avec la rétrospective de 2017 en images. La tribune aux membres, quant à elle, est de retour pour vous faire découvrir le quotidien de vos collègues. Nous en profiterons aussi pour vous présenter quelques-uns des comités qui travaillent sans relâche pour nous tous et toutes.



**Gabriel
St-Amand**



**Benoit
Tremblay**



**Stéphane
Charbonneau**

De plus, nous tenons à sensibiliser les membres autour d'enjeux mobilisateurs tel que le bien-être au travail, le passage à la retraite et, surtout, la défense de notre culture collective.

Pour faire vivre votre journal, nous avons besoin de nous entourer de collaborateurs qui sont à l'affut des différents enjeux qui affectent de près ou de loin la vie au sein de notre organisation, alors si cela vous intéresse, joi-

gnez-vous à nous! Partagez votre intérêt via : lesignal@sevl.com

Pour terminer, l'équipe éditoriale ainsi que tout le conseil syndical tiennent à souhaiter un joyeux Noël et une heureuse année 2018 à tous les membres du SEVL-2815 et à leur famille.



Profitez de votre visite sur notre site web pour vous inscrire au Bulletin du SEVL-SCFP-2815 en cliquant sur le message défilant dans le coin inférieur gauche.



POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Signal est le journal d'information de la section locale 2815 du SFCP. Le comité du journal reçoit les articles qui lui sont soumis et se réserve le droit de refuser de publier tout texte qui est jugé discriminatoire, diffamatoire, sexiste, raciste, qui est source de libelle ou encore qui va à l'encontre du mandat et des objectifs du syndicat.

La tribune libre permet aux membres de s'exprimer sur toutes les questions de nature syndicale ou qui touche la vie au travail. Les textes doivent être brefs et respecter la politique éditoriale. Les textes consistant en des attaques personnelles ou comportant des inexactitudes quant aux faits relatés, seront refusés.

Mot du président



Bonjour à toutes et à tous,

Une autre année qui se termine et une toute nouvelle verra le jour bientôt.

Profitons de cette période pour célébrer en famille et entre amis et bénéficier ainsi de ce qui nous est le plus précieux. Que cette nouvelle année vous apporte la réussite dans tout ce que vous entreprenez.



Nick Mingione
Président

Que le bonheur soit au rendez-vous, dans vos cœurs et dans ceux de vos proches.

Nous espérons également que l'année 2018 sera l'occasion de renforcer encore un peu plus notre solidarité en réaffirmant notre désir, par nos actions revendicatives animées d'une volonté sans égale, de négocier le meilleur pour chacun d'entre vous.

*Joyeuses fêtes et
Bonne année 2018*

Solidairement vôtre, votre président

Nick Mingione

Comité de griefs

Bonjour, nous sommes Frédéric Beauvais et Roger Boudreau, agents de grief de votre comité de griefs. Ce comité est le point central des litiges de toutes natures que nous pourrions avoir.

Un survol du Comité de Grief

Depuis quelques années, le comité de grief s'est transformé. Avant 2014, nous travaillions avec des fichiers Excel pour assurer le suivi et la contestation des différents litiges que nous recevions quotidiennement. Cherchant continuellement à s'améliorer, nos procédures se sont raffinées pour offrir un meilleur support aux délégués et aux membres qui font face à des situations litigieuses dans leurs milieux de travail.

Le SEVL s'est muni d'un système informatique intégré, la SII, que nous utilisons depuis janvier 2014 pour le traitement des griefs. Ce système nous permet de garder un suivi rigoureux du déroulement de chaque enquête et d'avoir tous les dossiers à la porter de la main.

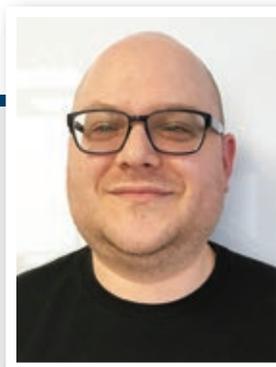
Mais qu'est-ce qu'on fait au quotidien?

Malgré le fait que le comité ne soit pas en contact direct avec la plupart des membres, nous travaillons fort pour leur assurer le meilleur support.

Nous recevons, de vos délégués, des enquêtes portant sur des mesures disciplinaire ou administrative et toutes autres contraventions à la convention collective.

Sans exception, chacune des enquêtes est analysée. Nous nous assurons d'avoir le plus d'informations pertinentes dans le but de prendre les meilleures décisions possible. C'est vos délégués et votre vice-président qui font l'ensemble du travail de collection d'informations et c'est aussi eux qui nous aident à comprendre votre réalité de travail. Notre analyse des enquêtes se fait en collaboration Nick, responsable du comité de grief, et Stéphane Brassard, avocat qui nous vient du SFCP.

Depuis 2016, nous avons une quinzaine de sessions d'arbitrage prédéterminé par année. Nous assistons notre procureur, Stéphane, lors de la préparation et lors des auditions devant les différents arbitres qui entendront nos requêtes. Dans notre rôle de support et représentation, nous aidons à recueillir des informations complémentaires, faire les contacts avec les membres lésés et les délégués responsables, nous assistons à la préparation des témoins et nous organisons les différentes rencontres préparatoires



Frédéric Beauvais



Roger Boudreau

qui sont normalement nécessaires aux préparations.

L'année 2018 sera encore plus chargée. C'est pourquoi nous nous engageons à faire de notre mieux pour vous défendre et ainsi protéger la convention collective et nos conditions de travail, mais ce n'est pas possible sans votre implication.

N'oubliez pas que la bonne représentation de nos membres est la clé de notre engagement.

Nick Mingione, responsable du comité de grief et Président du SEVL2815

Frédéric Beauvais, agent du comité de griefs et délégué du STC Longueuil

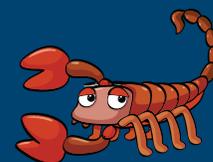
Roger Boudreau, agent du comité de griefs et délégué QT Dorval

Tulsa Valin-Landry, agent de coordination et secrétaire archiviste intérimaire

Stéphane Brassard, avocat/conseiller du SFCP

Le Scorpion et la Grenouille

Le Scorpion et la Grenouille est une fable dans laquelle un scorpion demande à une grenouille de le transporter sur l'autre rive d'une rivière. D'abord effrayée par son aiguillon venimeux, la grenouille accepte cependant, puisque la piquer les conduirait tous deux à leur perte. Au milieu de la rivière, pourtant, le scorpion la pique mortellement. Comme la grenouille demande au scorpion la raison de son geste, ce dernier répond que « c'est dans sa nature. » La fable illustre le fait que certains comportements sont irrépessibles, indépendamment des conséquences.



Tribune aux membres

Le choc des «milieux de travail»

Qu'est-ce qu'un milieu de travail et qu'est que ça implique dans ma vie? Je me suis posé sérieusement cette question depuis que j'ai quitté le département de la conception pour l'entretien réseaux.

En mai dernier, je retournais à ma vie précédente, avant mon entrée chez Vidéotron en 2009. Ah oui! 2009... le boom du cellulaire! Combien d'entre nous avons été engagés durant cette période? J'ai donc quitté mon emploi dans une firme oeuvrant dans le milieu de la construction pour relever de nouveau défi au sein de Vidéotron. Je passais ainsi du travail de chantiers extérieurs vers un travail de bureau à l'intérieur. La seule chose que je connaissais du milieu de travail de bureau, c'était l'émission télé « caméra café » avec Martin Matte, Pierre Brassard et compagnie. Une des choses qui m'a le plus marqué dès mon arrivée, c'était tous les petits cubicules quadruples bien ordonnés selon une matrice optimale de positionnement. Tout est optimisé au pouce carré. Je me rappelle m'être dit en riant : « Watch out le « paper cut » buddy ! ». Je trouvais ce milieu de travail tout à fait sécuritaire et pratiquement sans risque. Wow, la job à la conception semblait palpitante et remplie de défis ! De plus, j'avais envie d'arrêter de mettre ma vie en danger chaque jour dans des usines, des chantiers et des laboratoires remplis de matières toxiques. Je me suis rapidement rendu compte que j'avais gagné le « jackpot ».

Une petite équipe de concepteurs civile incroyable. Tellement qu'ils sont devenus une partie importante de ma vie. Chacun avait son rôle, comme dans une famille. Durant 8 ans, on enfile les projets, on remplit nos feuilles de temps, on rit, on « log », on arrive à la maison, dodo, « repeat ». Je commençais à ressentir les effets du bourdonnement incessant des conversations. Le poids de la performance commence à peser de plus en plus lourd sur mes épaules, mais je gère. Je décomprime en pratiquant la boxe et surtout, j'ai une famille formidable. Au début, tu penses que ce sentiment d'épuisement va passer. Tu crois sincèrement que tu as juste à prendre une bonne nuit de sommeil et puis ça va passer. Mais non, ça reste. Tout le monde dans les bureaux de travail, que ce soit à la conception, dans les centres d'appels ou à la perception, a déjà eu ce sentiment de vide profond. Les plus vigilants peuvent compenser par le sport, les activités culturelles et la famille, mais une grande majorité souffre psychologiquement de cette pression présente au quotidien. J'étais dans ce tourbillon incroyable jusqu'à tout récemment.

Depuis que je suis à l'entretien réseaux, j'ai pu prendre du recul et penser plus objectivement au sujet. Je ressens toujours cette pression de l'employeur qui favorise la performance, mais le poids récurrent est moins lourd. Je crois que l'impact des troubles que le travail de bureau peut occasionner est très



Pierre-Luc Turgeon
Chroniqueur Le Signal
et délégué syndical

occulté par les employeurs en général. Devant les médias, ces derniers peuvent déclarer leur dévouement le plus complet et se montrer des plus soucieux du bien-être de leurs employés, mais jamais le fond de la question n'est même survolé.

Si les employeurs sont au courant des troubles que peut occasionner le travail de bureau et dans les centres d'appels, s'ils ne mettent pas en place des mesures concrètes pour lutter efficacement contre la détresse psychologique, est-ce que ces employeurs sont complices d'un système contre nature? Sommes-nous rendus là, en 2017?

Bon, je vous laisse, je remonte dans l'échelle juste à côté d'un transformateur HQ et, comme à l'habitude, je me dis : « Bin non, y'a pas de danger si je ne touche pas au fil d'Hydro ».

Syndicalement,

OBJECTIF MIEUX-ÊTRE

Mythes ou réalité • Mythes ou réalité • My

FAIT #1 : Les personnes suicidaires sont formellement décidées à mourir.

Mythe : la personne suicidaire veut cesser de souffrir et non mourir. En fait, la personne suicidaire est ambivalente quant à son désir de vivre et son impossibilité à continuer de souffrir.

Réalité : La plupart des personnes donnent des signes de leur intention suicidaire. Ces signes peuvent être verbaux ou non verbaux.

Malheureusement, ils ne sont pas toujours évidents à détecter même s'ils constituent souvent l'indice d'un état de crise et une façon de demander de l'aide.

FAIT #2 : Plusieurs indices indiquent la présence d'une crise suicidaire.

FAIT #3 : Il faut être lâche ou courageux pour se suicider.

Mythe : quand on pense au courage et à la lâcheté, on pense en termes de choix et l'on projette notre propre conception du suicide sur l'autre. Or, une personne ne se suicide pas par choix, mais par manque de choix. La personne suicidaire n'y voit là ni courage ni lâcheté : sa vie lui est insupportable, elle a atteint sa limite de tolérance face à sa souffrance et elle ne voit plus d'autres façons d'arrêter de souffrir.

FAIT #4 : Lorsqu'il y a un suicide dans une famille, les membres de la famille deviennent plus à risque.

Réalité : Le suicide n'est pas héréditaire. Par contre, une personne dont l'un des membres de la famille s'est suicidé risque davantage de faire une tentative un jour. La crédibilité octroyée aux comportements des proches peut induire l'imitation du geste. Ainsi, un suicide ou une tentative de suicide au sein d'une famille peut être perçu par les autres membres comme une façon possible de résoudre leurs problèmes.

FAIT #5 : Parler du suicide encourage le passage à l'acte.

Mythe : Le suicide est un sujet déroutant dont on parle difficilement. Pourtant, c'est en parlant du suicide que l'on peut démystifier ce sujet et parvenir à aider une personne suicidaire. Demander directement si une personne songe au suicide, ce n'est pas lui suggérer l'idée, mais lui ouvrir la porte à l'expression de sa souffrance. Parler du suicide, oui, mais pas n'importe comment! On doit éviter de banaliser le sujet, de mettre au défi une personne de se suicider ou de louer quelqu'un qui s'est suicidé en qualifiant son geste de «courageux».

FAIT #6 : Le suicide se produit sans avertissement.

Mythe : Le geste suicidaire n'est pas spontané. Il est l'aboutissement d'un

processus qui comprend le développement des idées suicidaires ainsi que la fixation sur ces idées jusqu'à l'élaboration d'un plan précis. Durant ce processus, la personne suicidaire émet différents messages et signaux. En fait, la majorité des personnes manifeste son désespoir avant de passer à l'acte. On doit noter cependant que chez les adolescents et les personnes de nature impulsive, ce processus peut parfois se dérouler dans un laps de temps plus court.

FAIT #7 : L'amélioration à la suite d'une crise signifie que le danger est passé.

Mythe : Il se peut qu'une personne en crise suicidaire semble momentanément soulagée et paraisse de bonne humeur, mais cela ne signifie pas que le danger est écarté. Au contraire, une amélioration soudaine dans un processus suicidaire peut indiquer une urgence élevée. Soit la personne a décidé de montrer des signes de mieux-être pour rassurer son entourage ou encore, sentant sa souffrance tirer à sa fin, elle ressent un réel soulagement. Il faut être très vigilant et tenter de vérifier quels sont les dénouements favorables à l'origine de ce changement de comportement.

FAIT #8 : Toute personne suicidaire paraît déprimée.

Mythe : Bien que la personne suicidaire soit la plupart du temps en période dépressive, toutes ne pré-

PARLER DU SUICIDE SAUVE DES VIES

commentparlerdusucide.com

Semaine de prévention du suicide | 4 au 10 février 2018



Entre bonnes mains

thes ou réalité

sentent pas nécessairement des signes de dépression. Au contraire certaines personnes paraissent dures et insensibles alors que d'autres sont de bonne humeur et très actives. Il faut faire attention, car ces comportements peuvent servir à cacher une grande tristesse et des pensées suicidaires.

FAIT #9 : On peut aider une personne suicidaire sans être un professionnel dans le domaine du suicide.

Réalité : Au quotidien, dans ses relations avec son entourage, chaque personne peut aider un proche confronté à la souffrance, avec les moyens dont elle dispose et en respectant ses limites. Savoir reconnaître les signes avant-coureurs, ouvrir le dialogue et trouver des solutions satisfaisantes pour la personne sont autant de façons de soutenir un proche. Avec de l'ouverture, de la compréhension et de l'entraide, il est possible d'éviter que soit posé un geste irrémédiable. Cependant, qu'on soit un professionnel ou un proche, la même règle s'applique : on ne doit jamais rester seul avec le problème. Il faut absolument se faire aider. La ligne 1866APPELLE offre du soutien aux proches et aux personnes inquiètes pour leur entourage.

FAIT #10 : Parfois, les personnes qui menacent de se suicider veulent attirer l'attention ou manipuler.

Mythe : Il faut toujours prendre les menaces de suicide au sérieux. Elles sont toujours des appels à l'aide. On doit aussi faire attention aux menaces à répétition et à celles qui s'étendent sur une longue période de temps. La répétition du message peut avoir l'effet de l'homme qui criait au loup, c'est-à-dire de désensibiliser l'entourage face à l'importance de la situation.

Bureau médical du SEVL-2815

Depuis 2009 votre syndicat a débuté une équipe afin d'offrir un service pour les membres qui sont en invalidité. Dans cette équipe il y a des membres de notre structure syndicale qui ont été nommé agents de service dont Loredana Lemmo et Danielle Maher qui gèrent les invalidités court terme et long terme. Nous sommes les intervenants lors d'un litige avec l'employeur et nous travaillons conjointement avec le comité de grief.

Afin d'améliorer la communication, en Mars 2016 nous avons créé une adresse de courriel « bureaumd@sevl2815.com » pour vous permettre de nous rejoindre plus facilement et débiter nos interventions avec l'employeur dans des délais raisonnable.

Nous sommes disponible du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30 et vous pourriez aussi nous rejoindre par téléphone au 514-527-4637 poste 244.

L'exécutif a nommé Daniel Moisan comme nouveau Co-Président Santé Sécurité. Daniel Moisan s'occupe de tout ce qui touche la santé sécurité au travail. Le tout sous la responsabilité de M. Laflèche Gilbert.

Notre responsabilité réside à vous guider dans les différentes étapes selon les situations suivante toujours en conservant la confidentialité :

- Invalidité court et long terme
- Invalidité refusé
- CNESST (Accident de travail)
- SAAQ / IVAC

Pour nous permettre de vous offrir un service de qualité, il est de votre responsabilité de nous faire part de toute situation, problématique ou questionnement concernant votre état de santé par les moyens de communication mentionnés ci-haut.

Votre équipe du bureau MD

Laflèche Gilbert
Daniel Moisan
Loredana Lemmo
Danielle Maher



Club social des retraités du Syndicat

LE SIGNAL « DÉBRANCHÉ »

Bonjour chers retraités !

Allez chercher vos barniques, ceci est une avant-première du futur journal des tite-vieilles et des ti-vieux !

Mon prénom est Hal (comme l'ordinateur de 2001 *l'odyssée de l'espace*) et mon nom de famille est Zheimer. Dites-le à haute voix et vous avez le joke plate que moi je trouve drôle, mais juste pour cette fois, promis !

Le but de ce journal (tout va être au masculin, c'est plus simple) est de garder le contact avec tous ceux qui ont mérité le privilège de ne plus travailler. La première surprise d'être à la retraite est de s'apercevoir qu'on n'a pas plus le temps de faire tout ce qu'on veut faire et de se questionner comment on faisait avant pour concilier le travail et notre vie personnelle. Le grand mystère est que, même sans avoir à travailler, on continue à manquer de temps !

Pour d'autres personnes, le manque de contact avec des gens qu'on a côtoyé pendant des années est déroutant : on peut ressentir de la solitude et même parfois, de l'ennui ou de la nostalgie. Tout cela est normal et

n'est qu'une étape dans notre changement de vie.

Ce journal tentera de vous intéresser par différentes chroniques quant à la cette nouvelle réalité.

Je suis persuadé que plusieurs d'entre vous ont d'excellentes idées. Nous attendons donc de vous de nous envoyer vos projets et suggestions afin de les propager.

Évidemment, ce journal n'aura aucun lien avec notre ex-employeur : donc, pas de polémique, pas de critique inutile. Si nous sommes édités dans « le Signal » pour l'instant, c'est bien parce que le syndicat a eu la gentillesse de nous accorder un espace dans cette présente édition.

Plus tard, quand nous serons bien organisés, nous pourrions être autonomes. Pour l'instant, nous avons besoin du support du SEVL2815. Après tout, nous n'en sommes qu'au début...!

Nous aurons éventuellement une adresse courriel ainsi qu'un poste



Le Comité exécutif du CSR. De gauche à droite : André Desmarais, Carole Doucet, Marc Roussin, Claude Bilodeau et Daniel Vallières.

téléphonique où vous pourrez nous rejoindre. Une page Facebook verra bientôt le jour. Ah oui, je l'avais déjà dit ! Pour l'instant on n'en est qu'à des projets et on aura absolument besoin de votre implication pour pouvoir nous entraider. Essayez de rassembler tout ce que vous savez pour, éventuellement, nous l'envoyer.

Oui, on est ambitieux et, pour ce faire, on va avoir besoin de vos connaissances, de vos astuces et autres trucs pour pouvoir faire tout ça. Nous allons avoir besoin de patience aussi, parce que tous ces beaux projets ne se feront pas d'eux-mêmes ! On sait qu'on est capable de travailler tous ensemble et d'arriver à nos fins.

Nous vous remercions d'avance !

Gilles St-Michel

Une coalition sans précédent lance un manifeste pour la pérennité de l'expression culturelle à l'ère numérique

14 septembre 2017

Une coalition sans précédent lance un appel urgent aux gouvernements afin qu'ils interviennent sans tarder pour solidifier les assises de notre écosystème culturel et médiatique. Constatant l'iniquité croissante dans l'industrie des communications, les signataires du manifeste intitulé « CONTINUITÉ – ÉQUITÉ – SOUTIEN » jettent les assises qui doivent guider le développement de nouvelles politiques.

« D'une part, des multinationales (Google, Apple, Facebook, Amazon, Netflix, Spotify, etc.) offrent des services permettant d'accéder à une multitude de contenus, mais sans être soumises aux mêmes règles que les entreprises québécoises et canadiennes en matière de fiscalité, de taxation et de réglementation.

D'autre part, des fournisseurs d'accès Internet (FAI) et des fabricants d'appareils électroniques donnent accès à la musique, aux productions audiovisuelles et aux livres numériques, sans contribuer à financer la création dont ils tirent profit »,

d'expliquer le manifeste.

Le moment de lancer ce manifeste n'est pas anodin. Le gouvernement fédéral prépare une réforme de ses lois et politiques en matière de culture et de communications – ainsi qu'un réexamen de la *Loi sur le droit d'auteur* – et le gouvernement du Québec est en consultation sur un projet de renouvellement de sa politique culturelle et revoit sa stratégie numérique.

« Après des années de laisser-faire des gouvernements, nous croyons qu'il est temps d'agir pour permettre aux entreprises culturelles et médiatiques de retrouver la stabilité essentielle à leur succès », ajoute le manifeste.

Le manifeste insiste pour que tous les moyens soient mis de l'avant, y compris un financement adéquat, pour assurer la vitalité de l'industrie et ainsi préserver les centaines de milliers d'emplois générés par les entreprises culturelles et médiatiques au pays.

Manifestepourlaculture.info

Près d'une quarantaine d'organisations représentant des centaines de milliers de personnes ont déjà signé le manifeste. Elles invitent la population à suivre leur exemple afin d'envoyer un message clair aux deux paliers de gouvernement. Le site Manifestepourlaculture.info héberge le manifeste et recueille les noms de tout individu ou organisation voulant ajouter sa voix à ce cri collectif.

Le manifeste est aussi disponible en anglais au Standingforculture.info

Source : ftq.qc.ca

Le Conseil provincial du secteur des communications



Conseil provincial du secteur des communications (CPSC) du SCFP réunis en congrès – Nicolet, mars 2017

Le SCFP, par le biais du Conseil provincial du secteur des communications, est une force de premier plan dans les domaines de la télévision (Groupe TVA, l'ONF, RNC Media, Shaw Media (Global)), la radio (CIMF – Gatineau, CKOB – Trois-Rivières), les télécommunications (Telus Québec, Vidéotron, Cogeco), la cinématographie et la postproduction (Covitec, SETTE), ainsi que de la presse écrite (Journal de Québec).

Les 7 496 membres dans le secteur des communications sont regroupés au Conseil provincial du secteur des communications (CPSC). Le CPSC intervient dans de nombreux forums publics axés sur les communications, notamment auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) où il a présenté, au cours des 20 dernières années, des dizaines de mémoires. Les interventions du CPSC accordent une place majeure à l'intérêt public, ce qui est tout à fait conciliable avec le respect des travailleurs et des travailleuses œuvrant dans les différents domaines constitutifs du secteur des communications.



Représentants des sections locales 1417 et 2815 du syndicat des employé(e)s de Vidéotron Itée.

Activités syndicales en image 2017



Grande manifestation en soutien aux lock-outés de Longueuil Kia – Longueuil, novembre 2017



30^e Congrès du SCFP-Québec – Québec, mai 2017



CAMP DE FORMATION DES JEUNES FTQ 2017 – Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, septembre 2017



Activité du comité de mobilisation, glissades d'eau de Pointe-Calumet – Août 2017

17 journées de tournée

5000 hot-dog

250 pizzas

5000 liqueurs

5000 bouteilles d'eau

20 activités de jour, soir et nuit

250 sacs de chips format jumbo

Plus de 2500 participants

Tournée estivale des BBQ en chiffre

organisés par le comité jeunesse du SEVL-SCFP-2815

Comme par le passé, cette activité s'est avérée toujours aussi populaire et appréciée. Nous vous remercions de votre participation et avoir ainsi contribué au succès de cette tournée estivale 2017.

Merci au nom du comité jeunesse SEVL-SCFP-2815



60^e anniversaire de la création La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
– Québec, mai 2017



28^e Congrès national du SFCP 2017
– Toronto, octobre 2017

Défilé de la fierté
Montréal
– Montréal, août 2017



Lac à l'épaule 2017 du Conseil
syndical – Vaudreuil, mai 2017



Remise des prix aux gagnant du concours
« À la recherche d'un nouveau logo »
– Conseil syndical octobre 2017

Guillaume Allard, Patricia Paquette,
Nick Mingione et le grand gagnant :
Emmanuel Robert Dalencourt



Liste des délégués

GATINEAU	JIMMY BITEGAMASO	CCC SAC RÉG GATINEAU	BENOIT TREMBLAY	SUPPORT GME EXPL MONTRÉAL	
	ALI BOUDJARANE	CCC SAC RÉG GATINEAU	PIERRE-LUC TURGEON	ING RÉSEAU CÂBLEURS-MONTEURS	
	NICOLAS GARNEAU	QT DÉPÔT GATINEAU ET MATV	MICHEL VALCOURT	ING PLANIF RESEAU PIE-IX	
	MELISSA PAQUET	CCC SAC RÉG GATINEAU	JEAN-FRANCOIS VERREULT	STC RÉG MONTRÉAL	
	LOUIS-CHARLES ROZON	ING RÉGION GATINEAU			
	JULIEN THIBAudeau	CCC SAC RÉG GATINEAU			
JOLIETTE	STEPHANE CHARBONNEAU	STC RÉG JOLIETTE	ST-HUBERT	ANNIE BOUCHARD	CCC SAC RÉG ST-HUBERT
	CARL GIRARD	STC RÉG JOLIETTE		MARTIN GAGNE	CCC SAC RÉG ST-HUBERT
	MANON MAINVILLE	CCC SAC RÉG JOLIETTE		CAROLLE LAFORCE	CCC SAC RÉG ST-HUBERT
	CHANTAL MONETTE	CCC SAC RÉG JOLIETTE		CAROLANNE LEFEBVRE FORGET	CCC SAC RÉG ST-HUBERT
	JEAN-FRANCOIS RIVEST	STC RÉG JOLIETTE		MARTIN MENARD	CCC SAC RÉG ST-HUBERT
				SERGE OUELLET	QT DÉPÔT ST-HUBERT
				PIERRE-LUC TURGEON	ING RÉSEAU CÂBLEURS-MONTEURS
MONTRÉAL	PATRICK ACHILLE	CCC SAC RÉG MONTRÉAL	LONGUEUIL	FREDERIC BEAUVAIS	STC RÉG LONGUEUIL
	EMILE ANDERSON	STC RÉG MONTRÉAL		MELANIE DAVIES	SAC AFF ILM XRES LONGUEUIL
	KIM BEAUREGARD	ING PLANIF RESEAU DE ROUEN		FELIX DESROSIERS	STC AFF LONGUEUIL
	CAMIL BOIVIN	ING RÉSEAU CÂBLEURS-MONTEURS		PIERRE-NICOLAS ROUSSEAU	STC RÉG LONGUEUIL
	MICHEL COUTURE	ING PIE-IX EXT RÉG		ADAM WHALEN	STC RÉG LONGUEUIL
	MAXIME DUPUIS	SAC AFF MONTRÉAL	ANJOU	CAMIL BOIVIN	ING RÉSEAU CÂBLEURS-MONTEURS
	DEMETRIOS EXARCHAKOS	STC RÉG MONTRÉAL		CHARLES-PHILIPPE FILLION	QT DÉPÔT ANJOU
	ALI FALSIFI	ING BEAUBIEN CGR-SRIP-CGVN		JEAN-PIERRE HOULE	QT DÉPÔT ANJOU
	ANSTRU FERNANDO	ING BEAUBIEN CGR-SRIP-CGVN			
	JOHANE FRECHETTE	ST-JACQUES	DORVAL	ROGER BOUDREAU	QT DÉPÔT DORVAL
	CHRISTIAN FRECHETTE	CCC SAC RÉG MONTRÉAL		JOEL PERRON	ING RÉGION DORVAL VAUDREUIL
	FREDERIC GADOURY	CCC SERVICE DE LA PERCEPTION	GRANBY / ESTRIE	LINE AUBIN	MATV EN RÉGIONS-OUEST
	DOMINIC GAUTHIER	STC AFF MONTRÉAL		PIERRE-NICOLAS METTHE	ING RÉGION GRANBY
	JEAN-FRANCOIS GIRARD	ING RÉSEAU CONST LAVAL MONT-L	CAP-VICTO	ING RÉGION CAP-VICTO	VACANT
	DANIEL HUGHES	MATV MONTRÉAL		QT DÉPÔT CAP-VICTO	VACANT
DJAMAL KOUAOU	ING PIE-IX INT AFF	SHERBROOKE	PHILIPPE CORRIVEAU	QT DÉPÔT SHERBROOKE	
MARTIN LAPLANTE	SAC AFF MONTRÉAL	LAVAL / MT-LAURIER	MATHIEU	ADAMS QT DÉPÔT LAVAL	
YANN LE HO	CCC SAC RÉG MONTRÉAL		JEAN-FRANCOIS GIRARD	ING RÉSEAU CONST LAVAL MONT-L	
ERNESTO MARROQUIN	ING BEAUBIEN RÉSEAU TDL	MIRABEL	ALEXANDRE BOISVERT	QT DÉPÔT MIRABEL	
OLIVIER MILLETTE	QT DÉPÔT FRONTENAC				
CHARLES MURRAY	QT MAG APPROX PARC FRONTENAC				
FREDERIC POIRIER	QT RÉPART GSR FRONTENAC				
JEAN-PHILIPPE QUESNEL	CCC SAC RÉG MONTRÉAL				
CHRISTINE RABRET	ING PLANIF RESEAU PIE-IX				
DANIEL SABOURIN	ING PLANIF RESEAU PIE-IX				

Le comité exécutif tient à remercier tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce numéro du journal syndical **Le Signal**. Nous remercions également les infographistes de MAtv Lana Leclerc et Julie Pelchat pour le logo du Signal.



Le Signal est le journal d'information de la section locale 2815 du SCFP. L'exécutif reçoit les articles qui lui sont soumis et se réserve le droit de refuser de publier tout texte qui est jugé discriminatoire, diffamatoire, sexiste, raciste, qui est source de libelle ou encore qui va à l'encontre du mandat et des objectifs du syndicat.

La tribune libre, «à vous la parole» permet aux membres de s'exprimer sur toutes les questions de nature syndicale ou qui touche la vie au travail. Les textes doivent être brefs et respecter la politique éditoriale. Les textes consistant en des attaques personnelles ou comportant des inexactitudes quant aux faits relatés, seront refusés.

Le Signal est le journal officiel du Syndicat des employé(e)s de Vidéotron Ltée (SCFP) Section Locale 2815

Nous vous invitons à nous soumettre vos articles par télécopieur au 514 527-1832, par courriel au **les-ignal@sevl2815.com** ou par l'entremise de votre délégué.

1-2486, Jean-Talon Est
Montréal, Québec
H2E 1W2

executif@sevl2815.com
www.sevl-scfp-2815.com

Tél. : 514 527-4637
Télé. : 514 527-1832

SCFP
Syndicat canadien de
la fonction publique

